



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE



RN 83 – Côte de Larnod (25)

Travaux de falaises, de soutènement et d'entretien

Du 11 juillet au 2 septembre 2022

Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex



Màj du 20/06/22

SOMMAIRE

I - Nature des travaux

II - Principes d'exploitation / Déviations

III - Annexe - Présentation de la DIR Est



I – Nature des travaux et planning

1 – Travaux de falaises du 11 juillet au 29 juillet 2022

Les travaux à réaliser ont pour objectif de **sécuriser le pan de falaise amont au droit de la RN 83**.

Ils comprendront d'une part une intervention portant sur le profil de la falaise (reprofilage d'un élément de falaise qui surplombe la route), d'autre part une remise en état complète d'ouvrages de protection contre les chutes de pierres (vérification des ancrages existants et remplacement des éléments de maintien des filets, forages, ancrages et mises en place des différents ouvrages de protection).

Afin de réduire autant que possible leur durée, une organisation du chantier en « 3x8 » sera mise en œuvre par l'entreprise.



2 – Confortement d'un glissement du 11 juillet au 02 septembre 2022

Parallèlement aux travaux réalisés sur la partie amont de la falaise, une intervention sera effectuée sur la partie aval afin de **consolider définitivement** un talus ayant subi un glissement de terrain au début du mois de février 2021.

En effet, à la suite de ce glissement, un confortement provisoire avait dû être réalisé en urgence afin d'assurer une réouverture rapide de la route dans les deux sens de circulation (recours à une technique de gunitage ; cf. photo ci-contre).

Si cette solution provisoire a permis de stabiliser le talus, il importe désormais de procéder à des travaux de confortement définitif.

Pour cela, une paroi dite micro-berloise (technique de soutènement consistant à monter une paroi blindée maintenue par des profilés fondés sur pieux) sera construite sur toute la longueur concernée par le mouvement de terrain (soit environ 70 mètres linéaires).



3 – Travaux d'entretien du 11 juillet au 29 juillet 2022

Dans une logique d'optimisation des interventions à réaliser sur la côte de Larnod, outre les travaux lourds précédemment décrits, des travaux d'entretien courant vont être entrepris sur l'ensemble de l'axe.

Ils consisteront en des réfections ponctuelles des parties de chaussées dégradées (pontages de fissures, purges localisées), des remises en état des équipements de sécurité (renouvellement de dispositifs de retenue), des travaux de maintenance des équipements dynamiques, ou encore des opérations d'entretien des dépendances vertes.

Ces travaux, bien que comparativement plus modestes, sont néanmoins nécessaires car ils concourent à la sécurité globale de l'infrastructure.

II – Principes d'exploitation / Déviations

Phase 1 : travaux du 11 juillet au 29 juillet 2022

Compte tenu de l'ampleur des chantiers à réaliser, de l'importante coactivité entre les différentes entreprises en charge des travaux (dont organisation en « 3x8 »), des risques liés à des chutes d'éléments rocheux sur les voies, il est inenvisageable de maintenir la route sous circulation.

Ainsi, durant ces trois semaines, la route sera fermée à la circulation entre Beure et Larnod, de jour comme de nuit, y compris les week-ends.

La circulation sera déviée *via* la RD104 et la RN57 (voie des Mercureaux) entre le giratoire de Larnod et le giratoire de Beure :

- Itinéraire de délestage fléché « S1 » dans le sens Lons-le-Saunier → Besançon.
- Itinéraire de délestage fléché « S2 » dans le sens Besançon → Lons-le-Saunier.



Phase 2 : travaux du 29 juillet au 2 septembre 2022

Les travaux les plus impactants étant achevés, la circulation pourra être rétablie sur la RN83 dans la côte de Larnod.

Toutefois, les travaux de confortement du talus aval seront toujours en cours, avec un inévitable empiètement sur une des deux voies de circulation.

Ainsi, la circulation se fera sous alternat au droit de la zone de chantier, soit sur une longueur d'environ 200 mètres.

Sur le reste de la côte de Larnod, la circulation se fera normalement sur les deux voies habituelles.

DES PERTURBATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION SONT À PRÉVOIR.

**La vitesse sera réduite à 70 km/h
voire jusqu'à 50 km/h dans les zones sensibles.**

Pour ceux qui ne pourront pas éviter ce secteur et pour réaliser au mieux leurs déplacements, la DIR Est diffusera :

Une information générale :

- par les médias
- le site internet de la DIR Est *www.dir-est.fr*

Une information en temps réel :

- par le site de Bison Futé *www.bison-fute.gouv.fr*

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,
afin d'assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.**

Contact presse : Bureau Management et Communication

communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr

06 19 18 05 57 – 06 42 52 55 60

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Tél. : 03 83 50 96 00

BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux

54021 Nancy cedex

IV – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique.

La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordinateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.

Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 340 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- de 2 divisions d'exploitation : Besançon et Metz,
- de 2 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, SIR Vesoul,
- d'un service spécialisé en ouvrages d'art.

www.dir-est.fr

Le réseau de la DIR Est

